

Louez le salon Gurzelen

Location à des utilisateurs externes

une à deux heures (par ex. séance) : 40.-

demi-journée 60.- (le matin jusqu'à 14h maximum, puis de 14h à 20h environ)

journée complète 100.- (du matin au soir environ 20h)

Utilisation nocturne jusqu'à midi du jour suivant : 150.-

Une visite de la chambre/cuisine/tribune est incluse.

Le paiement se fait en espèces, avec un reçu si souhaité.

Une clé sera prêtée pour le salon. Retour en accord avec la responsable de la location.

Location aux utilisateurs internes avec réservation

demi-journée 20.-

journée complète 40.-

Utilisation interne sans réservation

est sans frais

Les utilisateurs internes paient directement sur le compte de l'association Terrain Gurzelen. Avec la note "Projet - salon Gurzelen - Journée".

PC : 89-523677-5 IBAN : CH83 0900 0000 8952 3677 5

Règlement

- La chambre sera laissée telle qu'elle a été trouvée : propre, rangée, aérée (salon, cuisine, toilettes). Ceci s'applique également à la tribune si elle est utilisée, balayée proprement.
- Si un nettoyage ultérieur est nécessaire, il sera facturé aux utilisateurs au prix de CHF 35.00 / heure.
- Si vous souhaitez que le salon soit nettoyé après votre événement, veuillez contacter directement notre service de nettoyage interne: Sandra Wyssbrod 079 795 28 54.
Prix : CHF 30/heure.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur.
- Divers produits de nettoyage, du papier toilette et des balais sont disponibles dans l'armoire située en face des toilettes.

- Des conteneurs sont disponibles pour le verre usagé, les bouteilles PET et l'aluminium/la tôle. Veuillez séparer et jeter. Le point de collecte des déchets se trouve à gauche de l'entrée principale (Rue du faucon).
- Veuillez apporter vos propres serviettes/éponges/linges pour la vaisselle et les tables, des chiffons pour nettoyer le sol et des sacs à déchets Müve et rapportez tout avec vous. Le sac Müve peut être placé à côté du conteneur ou directement dans la rue (selon le jour de la semaine).
- Les ustensiles de cuisine ainsi que le lave-vaisselle peuvent être utilisés. En cas de dommage ou de manque, veuillez en prendre note et le signaler lors de la remise des clés.
- La friture dans le salon est interdite.
- Après 22 heures, le silence nocturne doit être respecté, c'est-à-dire pas de musique forte à l'extérieur ou à l'intérieur, veuillez fermer les fenêtres à partir de ce moment-là et pas de foule bruyante à l'extérieur. La tribune agit comme un amplificateur de bruit dans toutes les directions.
- Si vous partez après 22 heures, veuillez utiliser les clés pour verrouiller les portes et le portail extérieur.
- Les mesures fédérales de protection Corona en vigueur doivent être respectées. En tant que locataire, vous êtes responsable du respect du concept de protection contre le Corona.
- L'Association Terrain Gurzelen décline toute responsabilité en cas d'infraction au règlement. Les rappels et les amendes doivent être payés par le locataire.
Les directives fédérales actuelles de Corona peuvent être consultées sur le site Internet suivant de l'Office fédéral de la santé publique : <https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/massnahmen-des-bundes.html#256147750>.
- Si le gazon des terrains est humide, il faut le traiter avec précaution, si possible ne pas marcher dessus.
- En été, le toboggan peut également être loué. Les locataires contactent directement Tom : 079 415 24 92

Merci de respecter les règles et d'être prévenant.

Les personnes responsables,

Biel/Bienne, octobre 2021

Loretta Arnold
mail@loretta-arnold.ch

Sabine Zurschmitten
sabinezurschmitten@anthro.unibe.ch

Claudia Meier
chicameier@gmail.com